

DÉLIBÉRATION n° 2026/089

L'an deux mille vingt-six et le 05 juin 2026 à 19 heures, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de restauration de l'école « Las Moulías », sous la présidence de Monsieur Laurent LAGES, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Laurent LAGES, Sylvie ORTEGA, Joël MANO, Stéphanie NOGUES, Christophe CAILLEAUX, Mathilde LACRAMPE, Pierre DE MACEDO, Christine MAS, Frédéric SIBOUT, Fabienne ALMERAS, Sébastien VERTUEL, Stéphanie DUVIELH, Malika MARKIEWICZ, Patrick DA SILVA, Gaëlle FLUCK, Christophe LOTTIN, Carole DUCUING, Mathis DOURTHE, Sylvette PERE, José LOUREIRO DA SILVA, Marie SANSON, Gilles COLOMB, Robert MONZANI, Stéphanie LAGLEIZE, Jean-Marie DA BENTA et Jacqueline ALFONZO.

Procurations : Philippe LACOSTE à Christophe CAILLEAUX, Bernard PLANO à Robert MONZANI et Aurélia RABEJAC à Stéphanie LAGLEIZE

Secrétaire de séance : Joël MANO

OBJET : Mise à jour de la composition du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Lannemezan.

Le CLSPD est l'instance de concertation essentielle pour définir les orientations de la politique de sécurité et de prévention sur notre territoire.

Suite au changement de gouvernance municipale et afin d'assurer une efficacité optimale dans la mise en œuvre de nos priorités (prévention jeunesse, sécurité des commerces, lutte contre la drogue et les incivilités), il est nécessaire de procéder à la mise à jour de sa composition par arrêté municipal.

Cet arrêté vise à acter formellement la nouvelle composition du collège des élus et à officialiser la coordination assurée par Mme Isabelle FOUQUET.

Cette restructuration permettra une meilleure transversalité entre les élus en charge de la sécurité, du social, de l'éducation et du sport, piliers fondamentaux de notre action de prévention.

Proposition : Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE

➤ Les nouveaux représentants de la commune au sein du CLSPD tels que cités ci-dessous :


- LAGES Laurent
- MANO Joël

- SIBOUT Frédéric
- LACRAMPE Mathilde
- CAILLEAUX Christophe
- DA BENTA Jean-Marie

ACTE

- La nomination de la coordinatrice,

Le secrétaire,



Pour copie conforme,
Le Maire,
Laurent LAGES



Affiché le 08/06/2026